

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° au plan	Désignation	Surface (m ²)	Réservation au profit de
1	Elargissement à 15 m de la D72	14 892 m ²	Commune
2	Elargissement à 15 m de la D98, route de Saint Claude de Diray	797 m ²	Commune
3	Elargissement à 7 m du chemin rural n°285 dit de la Voute aux Tailles	489 m ²	Commune
6	Création d'une voie nouvelle desservant la zone des Bois Parlers	10 972 m ²	Commune
7	Aménagement d'un carrefour à l'intersection de la Haute Rue et de la rue des Ecoles	31 m ²	Commune
8	Elargissement de la Haute Rue au carrefour de la rue des Arbanelles	88 m ²	Commune
9	Elargissement à 10 m de la rue des Pâtis	296 m ²	Commune
12	Elargissement à 15 m de la rue de la Place et de la voie communale n°4 de Blois à Saint-Dyé-sur-Loire	17 369 m ²	Commune
13	Aménagement du carrefour La Place	962 m ²	Commune
15	Extension du complexe sportif	24 699 m ²	Commune
16	Extension du complexe sportif	12 988 m ²	Commune
20 supprimé	Requalification du carrefour de l'entrée de la ville de Vineuil	1 220 m²	Commune
21	Création d'une voie d'accès pour la future opération sur le Haut du Cormier	5 026 m ²	Commune
22	Acquisition de la rue des Alouettes	1 676 m ²	Commune
24	Création d'une voie d'accès de 8 m de largeur à la zone ZAU Les Laudières	100 m ²	Commune
28	Elargissement à 8 m de la rue de Villoseau	30 m ²	Commune
29	Elargissement à 12 m de la rue des Mangottes	395 m ²	Commune
31	Extension du parc de Feuillarde	20 458 m ²	Commune
38	Création d'une voie douce rue Beausoleil	155 m ²	Commune
44	Elargissement de la rue des Paradis	81 m ²	Commune
45	Création de l'opération d'habitat tsigane	11 541 m ²	Commune
46	Création d'une liaison douce de 2 m de largeur dans le prolongement de la rue de la Croix Verte	126 m ²	Commune
47	Réalisation d'un aménagement / équipement pour renforcer la centralité	660 m ²	Commune
48	Acquisition de constructions pour aménagement en zone inondable à la Bouillie	4 538 m ²	Agglopolys
50	Création d'un parc public permettant d'accéder au Cosson	10 314 m ²	Commune

PRÉFECTURE
DE LOIR-ET-CHER

22 JUIN 2018

Direction des Collectivités Locales
et de l'Environnement